



## COMPTE RENDU

### DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 DÉCEMBRE 2017 À 18H00

### SALLE BESTIEN

#### **Étaient présents :**

Mesdames, Messieurs SAPIN, VAUDEMONT, BUCHHEIMER, KLAM, DILLIER, LUSTIG, BECKRICH, DRII, ZIEGLER, LARDÉ, WALTER, BECKEL, GUIRKINGER, JOST, HOVER, BARBOSA, GOEURIOT, CIOCULEASA, GENILLEAU, SCHUFFENECKER, BIEBER, MEYER, MERTZ, POUGET, SCHULTZ, LANDRAGIN, SCHAAF.

**Ont donné procuration :** M. DORVEAUX a donné procuration à Mme KLAM, Mme ESCRIBA a donné procuration à Mme LUSTIG, Mme BARBICHE-KEHR a donné procuration à M. BECKRICH, M. SOUHAIT a donné procuration à Mme VAUDÉMONT, M. DUSSORT a donné procuration à M. SAPIN, Mme BENDAOUADJI a donné procuration à Mme POUGET.

Les procès-verbaux des séances des Conseils Municipaux des 19 juin et 2 octobre 2017 sont approuvés à l'unanimité des votes.

#### **DIRECTION GENERALE**

##### **Point n° 1 : MODERNISATION DU SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal, par 25 voix POUR, 6 CONTRE (MM. BIEBER, MEYER, MERTZ, Mmes POUGET, BENDAOUADJI M. SCHULTZ) et 2 ABSTENTIONS (M. LANDRAGIN, Mme SCHAAF) :

- **APPROUVE** la délibération – cadre,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à poursuivre les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

#### **Étaient présents :**

Mesdames, Messieurs SAPIN, VAUDEMONT, BUCHHEIMER, KLAM, DILLIER, LUSTIG, BECKRICH, DRII, ZIEGLER, LARDÉ, WALTER, BECKEL, GUIRKINGER, JOST, HOVER, BARBOSA, GOEURIOT, GENILLEAU, SCHUFFENECKER, BIEBER, MEYER, MERTZ, POUGET, SCHULTZ, LANDRAGIN, SCHAAF.

**Ont donné procuration :** M. DORVEAUX a donné procuration à Mme KLAM, Mme ESCRIBA a donné procuration à Mme LUSTIG, Mme BARBICHE-KEHR a donné procuration à M. BECKRICH, M. SOUHAIT a donné procuration à Mme VAUDÉMONT, Mme CIOCULEASA a donné procuration à Mme GOEURIOT, M. DUSSORT a donné procuration à M. SAPIN, Mme BENDAOUADJI a donné procuration à Mme POUGET.

**Point n° 2 : VALORISATION DES CONCOURS EN NATURE APPORTÉS AUX ASSOCIATIONS**

Rapporteur : Madame KLAM

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** les montants servant de base au calcul des concours apportés en nature aux associations,
- **DÉCIDE** que ces montants serviront de base au calcul des travaux en régie.

**Point n° 3 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : Monsieur ZIEGLER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **SUPPRIME** 25 postes vacants,
- **CRÉE** 2 postes d'adjoint technique.

**Point n° 4 : CRÉATION DE POSTES D'OPERATEUR DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES POUR DES BESOINS SAISONNIERS**

Rapporteur : Madame DRIL

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **CREE** 8 postes d'opérateur des A.P.S. au 9<sup>ème</sup> échelon, au prorata du temps de travail, pour l'année 2018.

**Point n° 5 : SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE 2017 A L'AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL**

Rapporteur : Monsieur WALTER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **ACCORDE** une subvention complémentaire d'un montant de 23 328,69 €, pour l'année 2017 à l'Amicale du personnel communal,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2015/2017.

**Point n° 6 : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE**

Rapporteur : Madame SCHUFFENECKER

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2016 de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville.

**DIRECTION DE LA SOLIDARITE**

**Point n° 7 : ÉVALUATION DU CONTRAT DE VILLE À MI-PARCOURS**

Rapporteur : Madame HOUVER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** l'évaluation du contrat de ville à mi-parcours.

## DIRECTION DE LA CULTURE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

### **Point n° 8 : CONVENTIONS ENTRE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET LES COMMUNES ET ÉTABLISSEMENT PUBLIC CHARTES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

Rapporteur : Madame BECKEL

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions avec les communes et établissements publics pour l'année scolaire 2017-2018.

## DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

### **Point n° 9 : CESSION IMMEUBLE NON BÂTI SECTION 47 N°804 – COMPLÉMENTS A LA DÉLIBÉRATION DU 15 JUIN 2015**

Rapporteur : Monsieur JOST

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **CONSTATE** la désaffectation du terrain cadastré section 47 n°804 d'une contenance de 55 m<sup>2</sup> issu du découpage de la parcelle cadastrée section 47 n°704,
- **PRONONCE** le déclassement de cette parcelle et l'intègre dans le domaine privé communal,
- **APPROUVE** la cession de cette même parcelle au prix de 2500,00 euros,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

### **Point n° 10 : CESSION IMMEUBLE NON BÂTI SECTION 1 N°526**

Rapporteur : Monsieur DILLIER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **CONSTATE** la désaffectation du terrain cadastré section 1 n°526 d'une contenance de 26 m<sup>2</sup> issu du découpage de la parcelle cadastrée section 1 n°259,
- **PRONONCE** le déclassement de cette parcelle et l'intègre dans le domaine privé communal,
- **APPROUVE** la cession de cette même parcelle au prix de 832,00 euros,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

### **Point n° 11 : RADIATION DU DROIT À LA RÉOLUTION AU 17 ESPLANADE DE LA BRASSERIE : DÉLÉGATION DE SIGNATURE A MONSIEUR LE MAIRE**

Rapporteur : Monsieur DILLIER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à compléter et signer la procuration à l'effet d'autoriser Maître Sophie GRANDIDIER, notaire à Rombas, à demander la radiation de l'inscription de la restriction au droit de disposer et du droit à la résolution de la vente 17 esplanade de la Brasserie, lors de la publication de l'acte authentique au Livre foncier de Yutz.

**Point n° 12 : CONVENTION POUR LA LOCALISATION ET LE GÉO RÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX ENTERRÉS DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE ENTRE LA VILLE DE YUTZ ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « PORTES DE FRANCE-THIONVILLE »**

Rapporteur : Monsieur GENILLEAU

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention, ainsi que tous les documents y afférents.

**Point n° 13 : DÉNOMINATION D'ESPACE PUBLIC : PLACE DES DEUX MAIRES**

Rapporteur : Madame LARDÉ

Le Conseil municipal, par 25 voix POUR et 8 CONTRE (MM. BIEBER, MEYER, MERTZ, Mmes POUGET, BENDAOUADJI, MM. SCHULTZ, LANDRAGIN et Mme SCHAAF) :

- **APPROUVE** la dénomination de la place.

**Point n° 14 : DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2018 RELATIVE À LA LONGUEUR DE VOIRIE PUBLIQUE**

Rapporteur : Madame GOEURIOT

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **MAINTIENT** l'estimation de longueur de voirie qui sera retenue pour le calcul de la D.G.F. 2018 à 60 319 ml.

**DIRECTION DES FINANCES**

**Point n° 15 : ADMISSION EN NON-VALEUR DE CRÉANCES COMMUNALES IRRÉCOUVRABLES**

Rapporteur : Madame LUSTIG

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **ADMET** en non-valeur l'ensemble des créances pour un montant de 11 228,38 €.

**Point n° 16 : ANTICIPATION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – EXERCICE 2018**

Rapporteur : Madame KLAM

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **AUTORISE** les crédits pour la somme d'un million vingt-trois mille cent-quatre-vingt-douze euros (1 023 192 €).

**Point n° 17 : ANTICIPATION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU – EXERCICE 2018**

Rapporteur : Madame KLAM

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **AUTORISE** les crédits pour la somme de quatre-vingt-quatre mille deux-cent-quatre-vingt-douze euros (84 292 €).

**Point n° 18 : MISE A NIVEAU DE LA COMPTABILITE D'INVENTAIRE ENTRE L'ORDONNATEUR ET LE COMPTABLE**

Rapporteur : Madame KLAM

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **AUTORISE** la mise à niveau de la comptabilité d'inventaire.

**Point n° 19 : INDEMNITÉ DU TRÉSORIER MUNICIPAL POUR SA MISSION DE CONSEIL – EXERCICE 2017**

Rapporteur : Monsieur GENILLEAU

Le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 2 CONTRE (M. LANDRAGIN et Mme SCHAAF) :

- **ENTÉRINE** le concours du Trésorier principal de la Trésorerie « Thionville et Trois Frontières » pour des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 ;
- **PREND** acte de l'acceptation du Receveur Municipal et lui attribue l'indemnité de conseil ;
- **CALCULE** cette indemnité selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité ;
- **FIXE** le taux de 30 % du montant de l'indemnité de conseil.

**DIRECTION DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'EDUCATION**

**Point n° 20 : CONVENTION DE PRÊT DE MATÉRIEL SPORTIF « CAGE DE LANCER DE MARTEAU »**

Rapporteur : Monsieur BARBOSA

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **ADOPTE** les dispositions prévues dans le projet de convention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de prêt de matériel sportif ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

**Point n° 21 : SUBVENTION DE SOUTIEN AU CLUB SPORTIF CYCLISTE POUR L'ORGANISATION DU 22<sup>ème</sup> CYCLO-CROSS DE LA VILLE DE YUTZ**

Rapporteur : Madame GOEURIOT

Le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (M. LANDRAGIN et Mme SCHAAF) :

- **ACCORDE** une subvention de soutien à l'organisation d'une manifestation sportive de 2 000,00 € au Club Sportif Cycliste.

**Point n° 22 : SUBVENTION DE SOUTIEN AU CLUB SPORTIF CYCLISTE POUR L'ORGANISATION DE LA COURSE D'ENDURANCE VTT « LA YETI »**

Rapporteur : Monsieur WALTER

Le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (M. LANDRAGIN et Mme SCHAAF) :

- **ACCORDE** une subvention de soutien à l'organisation d'une manifestation sportive de 1 000,00 € au Club Sportif Cycliste.

**Point n° 23 : SUBVENTION DE SOUTIEN À APSIS-EMERGENCE DANS LE CADRE DES ATELIERS JEUNES**

Rapporteur : Madame DRII

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **ACCORDE** une subvention de soutien de 903,00 € à l'association Apsis-Emergence.

**MOTIONS**

**Point n° 24 : MOTION RELATIVE À LA DIMINUTION DU NOMBRE DE CONTRATS AIDES**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **S'ASSOCIE** pleinement à la démarche de l'AMF (Association des Maires de France) afin d'obtenir une vraie concertation avec les élus locaux sur l'avenir et l'utilité de ces dispositifs et de bâtir un pacte social, fiscal et financier avec les collectivités territoriales.
- **APPELLE** l'attention du Gouvernement sur l'effet négatif que produit cette mesure sur le secteur associatif local.
- **DEMANDE** au gouvernement de suspendre sa décision.

**Point n° 25 : MOTION DE SOUTIEN AUX BAILLEURS SOCIAUX**

Rapporteur : Madame VAUDEMONT

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **DEMANDE** au gouvernement de revoir les modalités d'application de l'article 52 du projet de loi de finances 2018 ;
- **DEMANDE** l'ouverture d'un dialogue avec les acteurs du logement social pour une politique du logement au service des habitants et des territoires.

**Point n° 26 : MOTION CONTRE L'INSTALLATION DE RESTAURANTS TYPE « FAST FOOD » À PROXIMITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

Rapporteur : Madame POUGET

Le Conseil municipal, par 25 voix CONTRE (groupe EPY et M. DUSSORT), 6 POUR (Renouveau Yussois) et 2 ABSTENTIONS (Vivre Mieux à Yutz) :

- **REJETTE** la motion proposée.

Fin de la séance : 20H25  
Affiché le 21 décembre 2018

La secrétaire de séance :  
Rachida DRII

